



Le billet de la rédaction

Mesdames, Messieurs, Chers habitants,

Les semaines ont filé, les fêtes de fin d'année ne sont plus qu'un très lointain souvenir, le printemps arrive, bref que demander de plus. C'est vite dit, mais l'autre jour il m'est arrivé un problème. Je pense que je ne dois pas être la seule dans le même cas. Le facteur a passé, amenant son cortège de nouvelles plus ou moins bonnes, les inévitables factures et une grosse enveloppe.



Qu'est c'est que ça? Documents fiscaux, waouh, voilà qui est intéressant. Je m'empresse de l'ouvrir et de suite je suis impressionnée par la multitude de documents. Très sérieux tout cela. Par où commencer? Une feuille toute colorée m'indique qu'en commandant un CD-Rom gratuit, ma vie va être simplifiée! Tout de même, ce n'est pas si sorcier que ça, je ne vais pas me laisser impressionner. Alors, prenons la brochure

suivante avec en lettres jaunes - ah on sent que Pâques n'est pas bien loin - les instructions générales, alors « Alea jacta est » je me lance. Tout d'abord, je me rends compte que cette nouvelle mouture va m'apporter un tas de nouveautés, de quoi titiller mes cellules grises. C'est bien joli toutes ces explications mais j'ai ma méthode, je commence directement: C'est tout de même pas si compliqué d'indiquer sa situation personnelle et familiale. La première page est remplie en moins de temps qu'il ne faut pour le dire. Maintenant, on ouvre. Ouais, le certificat de salaire, je l'ai, ensuite, mon Dieu, toutes ces rubriques. Je me discipline et je continue, enfin du moins j'essaie. A ce moment-là, le téléphone sonne. C'est mon amie Françoise. Comme cela fait un sacré moment qu'on ne s'est pas entendue, la conversation se prolonge quelque peu. Voilà où en étais-je, ah oui la déclaration d'impôts. Pour me donner du courage, je me prépare une bonne tasse de thé et je jette un œil au dehors. C'est le printemps, un vrai bonheur, je me remplis les poumons de bon air, en me disant qu'il est absolument nécessaire de commencer à gratouiller dans le jardin. Et puis flûte, j'y vais, c'est l'occasion rêvée, sous nos latitudes le temps change tellement vite. Mes impôts, pas de problème, je cours chez le spécialiste ...

Marie-Laure Bianconcini



Samedi 27 mars, de 13h.00 à 15h.00

Troc à la grande salle de Chavannes-de-Bogis



En direct avec ... mythe ou réalité sur l'origine de l'appellation *Terre Sainte*

Troisième version : Terre Sainte région ayant bénéficié des services d'un juge exemplaire

La troisième version qui ne peut être qu'une simple transmission de bouche à oreille laisserait sous-entendre qu'un ancien Juge du Tribunal, résidant au village de Founex et portant le nom de Salomon Debluë, aurait fait tout son possible pour arranger les litiges des administrés de la région et qu'il aurait accompli sa fonction avec la même sagesse que le roi Salomon décrits dans les récits bibliques. De par ce fait, la région se serait appelée « Terre Sainte ».

Si la légende a la vie tenace, cette version n'a cependant pas retenu l'attention, car aucun indice, aucun papier de cette époque n'est venu étayer cette hypothèse.

Quatrième version : Terre Sainte - région exempte de procès pendant plus de deux siècles

Tout comme la précédente, la quatrième version est sans doute le fruit de l'imagination féconde de quelques personnes, affirmant que la région aurait été baptisée « Terre Sainte » parce qu'il n'y aurait pas eu de procès pendant plus de deux siècles et qu'aucun prisonnier n'aurait été incarcéré dans les geôles de Coppet pendant toute cette période. Encore, aurait-il fallu avant tout essayer de situer ces deux siècles dans le cours de l'histoire.

Or, à ma connaissance, personne ne l'a jamais fait et si nous prenons la peine de consulter nos archives, nous constatons bien vite hélas que notre coin de terre n'a pas été épargné, jusqu'à ce jour, par des chicanes, des litiges et des procès de toutes sortes, comme partout ailleurs. Cela fait partie de l'histoire des hommes.

Cinquième version : Terre Sainte - lieu de refuge pour les protestants

La cinquième version remonterait, paraît-il au temps de la Réforme. Le canton de Berne protestant occupait le pays de Vaud jusqu'à Mies. De là aux remparts de Genève aurait existé une sorte de « No man's land savoyard ».

Quand un réformé devait quitter Genève pour se rendre en Territoire Vaudois, il devait traverser cette zone catholique. Arrivé à Mies, il se serait senti en sécurité et aurait qualifié cette région de « Terre Sainte ». Là une fois encore, aucun écrit n'a été retrouvé et aucun livre d'histoire ne fait état de ce terme à ce jour.

Sixième version : Terre Sainte - nom d'une troupe d'éclaireurs

Quant à la sixième et dernière version connue, qui fait référence au nom donné à une Troupe d'Eclaireurs de la Paroisse protestante de Commugny, il en est encore moins question, puisque celle-ci était appelée « Troupe Pierre Viret ».

Bernard Barbeau, été 2003

Et où on reparle de Chavannes-de-Bogis il y a bien longtemps

Ces informations sont extraites d'un livre inédit « Histoire de Céligny » écrit par Claudius Fontaine-Borgel en 1888

Chavannes de Bougy ou de Bogis : avant la Réformation, c'était un fief de l'Abbaye de Bonmont et comme Chavannes des Bois fit partie de la terre ou baronnie de Coppet. Ce nom de Chavannes est très répandu en France, en Savoie et en Suisse. Chavannes : « Chavannaria » rive ou « cabannaria » rive est tiré de « capanna » qui signifie domaine rural, ferme.

Chavannes pourrait être une altération de « Chaveigne », mot qui signifie espèce de corvée due au seigneur pour chacun de ses vassaux, ou le rachat en argent de cette servitude.

Chavannes-de-Bogis est un petit village dont le terrain est marécageux ; il fournit de mauvaises eaux au Cercle de Coppet.

On en parle...

... « Le magicien d'Oz »



Les jeudi 18 et vendredi 19 mars, à la grande salle, neuf classes enfantines du groupement scolaire Elisabeth de Portes ont présenté le spectacle « Le magicien d'Oz », concocté par deux maîtresses de rythmique et préparé avec beaucoup d'amour et de patience par les maîtresses des classes enfantines. Emportés par une musique d'Edvard Grieg, les différents tableaux interprétés par les enfants ont fait rêver.

... Assemblée de paroisse

S'est tenue le 21 mars à la Chapelle avec l'élection du nouveau Conseil paroissial, et l'élection de 6 délégués à l'assemblée régionale.

... Assemblée générale de la SDC

Jeudi 25 mars à 20h15 à la salle Bellevue, se déroulera l'assemblée générale de la Société de Développement. Cinq postes parmi les membres du comité sont à repourvoir.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de Françoise Wermeille, tél : 022/776 56 73 le soir.

... Le troc de printemps

Se déroulera le samedi 27 mars à la grande salle de 13h00 à 15h00. La réception des affaires se fera le vendredi 26 mars de 18h30 à 19h30 et le samedi 27 mars de 09h00 à 10h30. Tous les habits printemps-été de vos enfants de 2 à 14 ans, jouets, vélos, trottinettes, accessoires pour bébés ainsi que les habits de sport pour adultes et de maternité sont les bienvenus.

... Des changements au poste des gardes-frontière

Le 15 janvier, le poste des gardes-frontière Mobile a inauguré ses nouveaux locaux dans l'immeuble Slatkine. L'effectif a augmenté : actuellement 25 personnes y travaillent, dont 6 militaires professionnels.

A la mi-janvier également, Thomas Naef, chef du poste, a quitté son poste pour reprendre la direction de celui de Vallorbe. Il a été remplacé au 1^{er} mars par Michel Genton. Les effectifs ont été complétés par une représentante de la gente féminine. Il s'agit d'Anne-Catherine Christen. Elle est arrivée le 1^{er} février.

INF. OFFICIELLES

Restructuration des arrondissements de l'état civil

La commune de Chavannes-de-Bogis dépendait jusqu'à ce jour de l'état civil de Crans. Dès le mercredi 24 mars 2004, il sera transféré à l'état civil de Nyon, rue César Soulié 5, tél : 022/361 13 71.

Vignettes vélo

La vente des vignettes « Assurance RC pour cycles » 2004 connaît son traditionnel succès. Il en reste quelques-unes, profitez-en !

Nouveautés

Depuis le 22 janvier, un tout nouveau tableau d'affichage plus spacieux a été installé devant le greffe municipal.

Début du mois de mars, la pose d'un abri de bus a été effectuée derrière le bâtiment poste-banque, pour les enfants attendant les bus scolaires.

La parole à Pierre Stampfli, syndic

Quelles réalisations vont se faire en 2004 dans le village ?

Vu l'état des finances, il n'y a pas de grand projet prévu pour cette année.

Pour le reste, lors d'un prochain conseil, une discussion concernant le « télésiège de la Dôle » va sûrement être abordée.

Qu'en est-il avec le droit de vote des étrangers ?

Le Département des institutions et des relations extérieures a rendu public le dépôt d'une initiative populaire intitulée « contre le droit d'éligibilité et de vote des étrangers ». Pour aboutir, cette initiative devra être appuyée par la signature d'au moins 12'000 électeurs jusqu'au 12 juillet 2004.

Pour l'instant, on se trouve donc dans l'expectative.

Bureau de poste de Chavannes-de-Bogis

Depuis le 1^{er} avril 2004, de nouveaux horaires entreront en vigueur, soit :

Lundi au vendredi	8h.00 à 11h.30 et 15h.00 à 17h.30
Samedi	9h.00 à 11h.00